



Bagard de Nous à Vous

BULLETIN MUNICIPAL
JUIN 2024

Entre collines et garrigues



N°50

Votre magazine d'été
Cahier détachable Spécial Budget

Bagardoises, Bagardois, mes chers concitoyens,

Comme vous avez pu le remarquer l'embellissement de notre commune se poursuit. À ce titre nous avons obtenu un premier prix et les félicitations pour les *villes et villages fleuris* du Gard.

L'été se profile à l'horizon alors que les épisodes cévenols se succèdent. Parfois dramatiques pour notre département ceux-ci invitent à la prudence. Nos associations sont très dynamiques, le programme qui vous est proposé est révélateur de l'engagement de tous dans la vie de notre commune. Quant au budget, vos élus sont toujours très attentifs à votre bien être et au maintien des engagements votés sans pour autant obérer les finances municipales.

Pour notre première présentation, eu égard à toutes les actions menées pour l'embellissement, le développement de plantations d'arbres et la programmation d'autres projets, le jury du *Palmarès Départemental villes et villages fleuris* a octroyé le prix *Félicitations*, un diplôme, une composition florale et un bon d'achat à la commune de Bagard. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette très belle réussite qui invite à gravir les autres échelons.

Le compte administratif 2023, puis le budget primitif 2024, ont été adoptés par le conseil municipal. C'est à travers ces documents que l'on peut mesurer la bonne santé financière de notre commune. Ceci permet de poursuivre nos investissements tout en maîtrisant la dette. Lors de la séance du mercredi 27 Mars 2024 il a été unanimement décidé de ne pas augmenter les taux des contributions directes. Il s'agit là du 9^{ème} budget primitif voté sans majoration de la fiscalité locale. A ce sujet la municipalité s'est engagée, à travers la signature d'une convention, à participer au financement de la voie d'accès aux futurs centres de secours et d'exploitation routière à Bagard.

Si ces deux centres viendront, à n'en pas douter, contribuer à la sécurité sur notre canton, il n'en demeure pas moins que nous devons rester très prudents. Des enseignements doivent être tirés des inondations dramatiques de cet hiver. Par temps de fortes pluies, il est inutile de se mettre en danger sur les routes dont on ne voit plus les contours ni d'emprunter les ponts submersibles. De même l'accidentologie étant très élevée dans notre département, il est très important de respecter les règles de circulation routière, de ne pas se mettre en

danger et de faire preuve de *courtoisie* sur les routes. Enfin l'été arrive alors ayez les réflexes « prévention incendie », « sécurité des piscines », « surveillance des enfants », « assistance à nos aînés » ...

Notre commune se porte très bien et c'est toujours un grand plaisir d'y vivre. Nous vous attendons très nombreux au marché du mercredi matin ainsi que sur toutes les festivités proposées. Un très grand merci à



vous toutes et à vous tous qui faites vivre le cœur de Bagard, qui apportez de la joie et de la bonne humeur, qui développez la cohésion et l'entraide intergénérationnelle.

Mes chers concitoyens, je vous souhaite un très bel été et j'aurai le plaisir de vous rencontrer à l'occasion de nos festivités.



Thierry Bazalgette
Maire de Bagard

SOMMAIRE



- P 2 • Édito du Maire
- P 3 • Bagard reconnu Village Fleuri
- P 4 • Agenda des festivités
Bag'ARTS, Cascad'Arch (suite P9)
- P 5 • **Cahier Budget 2024**
- P 9 • Fête de la musique
Réunion publique
- P 10 • Olympiades 2024 des jeunes
Week-end taurin
- P 11 • Visite de Laurent BURGOA
Expo du Club Photo
- P 12 • Elsa DECOBERT et la flamme

Bagard reconnu *Village fleuri*

Le mardi 6 février à Vergèze la commune de Bagard a obtenu les félicitations pour son fleurissement.

Le mardi 6 février à Vergèze, à l'occasion de la remise des prix « Villes et Villages fleuris », 22 communes ont été labellisées et 11 nouvelles ont été accueillies.

Pour sa première candidature, la commune de Bagard était représentée par Mme Annie MAZY, conseillère municipale. Compte tenu des travaux engagés sur la sécurité, les déplacements doux et l'embellissement de notre commune, notamment les jarres d'Anduze insérées dans l'aménagement paysager et les bancs disposés dans les espaces verts, le choix a été fait en 2023 par Thierry Bazalgette Maire de Bagard, de présenter notre candidature.

La cérémonie de remise des prix s'est tenue à Vergèze sous la présidence de Mme Françoise LAURENT-PERRIGOT, Présidente du Conseil départemental, qui soulignait à cette occasion tout l'intérêt qu'il y avait à rendre nos villes et villages attractifs, car cela contribuait à une meilleure qualité de vie et à la biodiversité. L'embellissement est un véritable outil pour les communes qui souhaitent améliorer le bien-être de leurs habitants et l'accueil des visiteurs.

Plusieurs communes, engagées depuis plusieurs années,

ont obtenu une ou plusieurs fleurs, d'autres les encouragements ou un prix coup de cœur.

À la ville de Bagard (dont c'était la première présentation, eu égard à toutes les actions menées pour l'embellissement, le développement de plantations d'arbres et la programmation d'autres projets) le jury du Palmarès Départemental *villes et villages fleuris* a octroyé le prix *Félicitations*, un diplôme, une composition florale et un bon d'achat.

Nous ne pouvons que nous féliciter de l'attribution de ce prix qui vient encourager toutes celles et ceux qui se sont engagés dans cette démarche.

Bagard



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE





AGENDA FESTIVITÉS à VENIR

- Samedi 1^{er} juin ■ Bag'ARTS-Artistes dans la ville
- Samedi 8 juin ■ Cascad'Arch
- Samedi 22 juin ■ Fête de la musique
- Vendredi 28 juin ■ Fête APE
- Du 5 au 7 juillet ■ Bagard en fête
- Dimanche 7 juillet ■ Moteurs et Pélardons
- Samedi 20 juillet ■ Ciné plein air

Le comité **Bouger à Bagard** organise la 1^{ère} édition de **BAG'ARTS** le samedi 1^{er} juin 2024.

Dès 10h00, autour de l'église, cet événement rassemblera des artisans et créateurs locaux qui vous feront découvrir leurs talents et créativité. Ce sera l'occasion de les rencontrer et de discuter avec eux de leur travail. Exit le « made in China », bienvenue aux créations personnelles artistiques sous toutes leurs formes.

Nous vous invitons à venir découvrir les trésors cachés de notre région et soutenir les artisans et créateurs locaux.

Informations :

- La journée se clôturera à 19h00 sur la place Rouveret sur les airs de Pik et Bacel.
- Food truck sur place.
- Pour les artistes, inscription en mairie jusqu'au 24 mai.
- À cette occasion, le centre du village sera fermé du vendredi 31 mai 18h00 au samedi 1^{er} juin 22h00. Les riverains sont priés de ne pas stationner leur véhicule dans cette zone durant cette plage horaire.



CAHIER SPÉCIAL BUDGET 2024

Le budget primitif est un document de prévisions budgétaires pour l'année à venir. Chaque année, avant le 15 avril, le Conseil municipal vote le budget de la commune.

Il se décompose en deux sections : d'un côté, la section de fonctionnement représentant la gestion des affaires courantes, de l'autre la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Chacune de ces sections doit être en équilibre, les dépenses égalant les recettes.

La section de fonctionnement comprend :

► Les dépenses :

- Charges générales d'entretien, de consommations, de prestations de services, maintenance....
- Charges de personnel
- Intérêts d'emprunts

► Les recettes :

- Ressources fiscales de la commune : impôts directs locaux, dotations de l'Etat, attributions de la Communauté Alès Agglomération
- Loyers de la poste, locations de salle, pôle médicale, redevances consécutives à l'occupation du domaine public.....

La section d'investissement comprend :

► Les dépenses :

- Opérations de valorisation du patrimoine communal : constructions, opérations d'aménagement visant à rénover ou améliorer les installations ou bâtiments communaux, aménagement de voirie
- Acquisitions foncières
- Remboursement du capital des emprunts...

► Les recettes :

- Subventions de l'Etat, Région, Département, Communauté d'agglomération
- Taxe d'aménagement



Le compte administratif

Lors de la séance du 27 mars 2024, le Conseil municipal a adopté le compte administratif 2023. Il est voté à la suite le compte de gestion établi par le receveur public à son niveau pour l'année 2023.

Le compte administratif de la commune est un document qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de fonctionnement et en investissement réalisées au cours de l'année 2023. C'est le bilan financier de l'ordonnateur, à savoir Le Maire. Il permet de contrôler la gestion de la commune et de vérifier ainsi que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées.

► Section fonctionnement

Dépenses : la réalisation des dépenses réelles de fonctionnement est inférieure à ce qui avait été budgété de 154 821 euros

Recettes : la commune a encaissé davantage de recettes que prévu

La section de fonctionnement est excédentaire à la clôture 2023, auquel s'ajoute l'excédent 2022 ; soit un excédent total 748 197,10 euros à la clôture de l'exercice 2023.

► Section investissement

Dépenses : L'ensemble des opérations qui étaient prévues au budget 2023 ont été réalisées, à l'exception de la salle annexe et l'achat d'un terrain.

Recettes : La commune a perçu des subventions supplémentaires notamment pour la rénovation du foyer et de la mairie.

Des avances ont été perçues mais des soldes restent à encaisser. En conclusion, pour la section d'investissement la commune clôture avec un excédent de 319 606,11 € auquel s'ajoute l'excédent 2022 de 145 273,62 ; soit un total de 464 879,73 € en clôture.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Recettes de l'exercice :		1 964 171,49
Dépenses de l'exercice :		1 702 147,66
Total Exercice 2024 :	excédent de	262 023,83
Résultat de clôture N-1 :	excédent de	486 173,27
Résultat de clôture N :	excédent de	748 197,10
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Recettes de l'exercice :		1 395 205,80
Dépenses de l'exercice :		1 075 599,69
Total Exercice 2024 :	excédent de	319 606,11
Résultat de clôture N-1 :	excédent de	145 273,62
Résultat de clôture N :	excédent de	464 879,73
EXCÉDENT DE CLÔTURE		1 213 076,83



Affectation du résultat du Compte administratif 2023

- Section de fonctionnement : excédent de + 748 197,10 €
- Section d'Investissement : excédent de + 464 879,73 €

Les dépenses et recettes 2023 d'investissement parvenues à la commune après le 31 décembre 2023 sont désignées comme « restes à réaliser » et sont prises en compte pour le résultat 2023 :

- Restes à réaliser en dépenses investissement : - 320 622,23 €
- Restes à réaliser en recettes d'investissement : + 108 367,84 €
- Soldes des restes à réaliser : = 212 254,39 €

Le résultat de clôture en fonctionnement est donc excédentaire et s'élève à 748 197,10 €.

Le résultat de clôture en investissement corrigé du solde des restes à réaliser est à 252 625,34 €.

Affectation obligatoire (compte 1068 = si besoin de couvrir un déficit en investissement)	0,00 €
Solde disponible (= résultat de clôture 2023 fonctionnement)	748 197,10 €
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	248 197,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R002 = résultat de clôture – affectation au 1068)	500 000,10 €
Résultat d'investissement à reprendre (ligne R001 = résultat de clôture investissement)	464 879,73

La Fiscalité directe locale 2024

Lors de la séance du 27 mars 2024, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux de contributions directes.

Il s'agit du neuvième budget primitif consécutif voté sans majoration de la fiscalité locale.

- ▶ Les taux d'imposition pour l'année 2024 sont fixés comme suit :
 - Taxe foncière bâtie (TFB) : 35,81%
 - Taxe foncière non bâtie (TFNB) : 59,03 %
 - Taxe d'habitation (TH) : 13,96 %
- ▶ Au vu des bases prévisionnelles notifiées par les services de l'Etat, le produit attendu des impôts directs locaux est de 943 453 €.



BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget primitif a été adopté à l'unanimité le 27 mars 2024.

	RECETTES	DÉPENSES
FONCTIONNEMENT	2 421 287 €	2 421 287 €
INVESTISSEMENT	1 701 302 €	1 701 302 €
BUDGET TOTAL	4 122 589 €	4 122 589

La section Fonctionnement

► Les recettes :

- Les produits et services : le montant prévu est très légèrement réévalué compte tenu des recettes perçues en 2023.

► Les dépenses :

- Les charges à caractère générales sont augmentées de 155 850 pour couvrir l'entretien de la voirie et des espaces vert, le nombre supplémentaire de repas de cantine commandés du fait de l'augmentation du nombre d'enfants inscrits et l'organisation d'animations et manifestations supplémentaires. Enfin, une anticipation d'éventuelles augmentations de coûts généraux de fonctionnement (énergie, assurances, contrats de services...)
- Charges de personnel : augmentation de l'enveloppe générale pour faire face à des revalorisations statutaires d'agents de la collectivité.
- Autres charges de gestion courante : augmentation de la participation au syndicat DFCI (Défense de la forêt contre les incendies) qui prévoit des travaux importants en 2024.

Dépenses réelles de fonctionnement 2024

Catégorie	Pourcentage
CHARGES DE PERSONNEL	50%
CHARGES GENERALES	38%
FRAIS FONCTIONNEMENT ELUS	10%
INTERETS D'EMPRUNT	2%
DOTATIONS	0%

La section Investissement

► Les recettes :

- Subventions : restes à réaliser de 2023 ainsi que les subventions supplémentaires accordées pour la rénovation du foyer et de la mairie : fond vert et DETR et Fond de concours Alès Agglomération, ainsi que pour le mur du cimetière : DETR
- FCTVA sur les dépenses d'investissement réalisées en 2023
- Taxe d'aménagement : en légère baisse par rapport à 2023

► Les dépenses :

- Climatisation des écoles et de la bibliothèque
- Achat de terrains, notamment en vue de la construction de la future caserne
- Installation de panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des bâtiments communaux
- Aménagement intérieur du cimetière

Opérations d'investissement 2024

Opération	Montant (€)
ACHAT TERRAIN	680 400
CLIMATISATION ECOLES BIBLIOTHEQUE	155 213
PHOTOVOLTAIQUE	154 740
VOIRIE	100 000
SALLE ANNEXE	38 259
AMENAGEMENT CIMETIERE (allée, cavurne, PMR...)	30 000
FOYER COMMUNAL (rideaux, vidéoprojecteur...)	28 125
MAIRIE (informatique, mobilier...)	20 285
RENOVATION EGLISE	20 100
ECOLE MATERNELLE (ventilation/LED...)	18 845
AUTRES MATERIEL ET MOBILIER	14 191
MATERIEL D'ENTRETIEN BATIMENTS	4 250
BIBLIOTHEQUE(mobilier)	2 400



Fête de la Musique

22 juin 2024

À partir de 19h00, et tout au long de la soirée, fêtez l'arrivée de l'été avec :

Le Comptoir à Zic, musique de rue (et d'ailleurs) à la carte !



Petite pause vers 20h30 avec les **Chabada's TRIO** qui vous entraîneront dans leur univers : reprises de chansons des dernières décennies dans différents styles pop, rock, funk ou jazz dans la bonne humeur.

► Food Truck et buvette sur place



RÉUNION Publique

Jeudi 06 Juin 2024 à 18 H 30
- Salle B - du Foyer Communal de BAGARD

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal organisent une réunion publique ayant pour projet « la restauration » de l'Eglise St-Saturnin

Les intervenants lors de cette réunion seront :

- M. Laurent DUFOIX, architecte du patrimoine
- Mme Sophie PIOT, historienne



Le Maire,
Thierry BAZALGETTE



Bagard

Réunion Publique

Le jeudi 6 juin 2024, à partir de 18h30, M. le Maire Thierry BAZALGETTE animera une Réunion Publique au Foyer communal de Bagard, consacrée au projet de restauration de l'église Saint-Saturnin.

Cette réunion se tiendra en présence de M. Laurent DUFOIX, architecte du patrimoine, et de Mme Sophie PIOT, historienne.



Olympiades 2024

En la présence de nombreux élus le Comité Consultatif des Jeunes Bagardois a organisé les Olympiades le Dimanche 5 Mai 2024.

Dès 10 heures les équipes étaient attendues pour une *mise en jambes* autour de jeux de bois, de défis et des jeux géants. Ce qui fut l'occasion de présenter les concours de l'après-midi. Après un repas *tiré de sac* pris sur place, les équipes se sont constituées afin d'affronter en toute amitié et dans la bonne humeur ces olympiades.

En familles ou entre amis les concurrents, bien souvent accompagnés et encouragés par leurs enfants ont pu tester leur vitesse, leur cohésion, leur engagement à travers des sports ludiques tels que courses en sac, jeux d'adresse, jeux de réflexion, baby-foot humain et autres combinaisons sportives.

Alors qu'une buvette était tenue par nos amies de la *Mamaillerie*, en fin d'après-midi Dahbia BENIRBAH, 1^{ère} adjointe au Maire de Bagard, a procédé à la remise des trophées aux vainqueurs, le CCJB de Bagard, tout en félicitant l'ensemble des participants pour leur esprit sportif, dans la veine de Pierre de Coubertin - *l'important est de participer*.

Un grand merci aux jeunes du CCJB, aux Bagardoises et au Bagardois qui se sont investis pour cette belle journée qui fut une réussite dont chacun conservera un excellent souvenir.



Week-end taurin

Le samedi 20 et le dimanche 21 Avril 2024, malgré le vent, l'association des fêtes de Bagard a su créer une ambiance très festive avec les 3 manades BRIOUX, LOU SIMBEU et DU LEVANT.

Le public a répondu présent, ils étaient nombreux à assister et participer aux abrivados, encierro, bandido... dans une ambiance bon enfant. Le petit déjeuner au pré offert par *Anduze fournitures* a d'abord séduit les plus matinaux puis les aficionados ont pu se régaler avec une cuisse de taureau cuite à la broche par NICO, traiteur à Domessargues.

Les soirées se sont prolongées en musique avec *LGprod* et *DJ aragon*. Le président Corentin VENTRE s'est montré très satisfait de la réussite de cette manifestation.



Visite du sénateur Laurent BURGOA



Le 22 mars M. Laurent BURGOA, sénateur du Gard, a rencontré les élus du canton en mairie de Bagard.

Dans une ambiance très chaleureuse et sympathique, autour de viennoiseries et boissons chaudes Thierry BAZALGETTE entouré de quelques membres de son conseil municipal, a reçu le sénateur Laurent BURGOA ainsi que Léa BOYER et Jean Charles BÉNEZET les conseillers départementaux du canton d'Alès1.

Geneviève BLANC maire d'Anduze, Julie DUBREUIL maire de Saint Jean du Pin, Alain COSTE maire de Ribaute les Tavernes, Thierry JACOT maire de Générargues, Philippe ALLIÉ maire de Boisset et Gaujac se sont joint

à cette réunion pour participer à un échange pendant presque deux heures.

Il a été évoqué le projet de contournement de Saint Christol les Alès destiné à fluidifier le trafic sur l'agglomération Alésienne. Le sénateur a exprimé son soutien total au projet. Le statut d' élu, l'ensemble des problématiques auxquelles ils sont confrontés ont été abordées. Le plan local d'urbanisme, la construction de la caserne de pompiers et du centre routier département, en bonne voie de construction,

ont été évoqués.

Thierry BAZALGETTE a souligné l'aide et le soutien de Christophe RIVENQ président d'Alès agglomération et de Françoise LAURENT-PERRIGOT présidente du conseil départemental qui souhaitent une évolution rapide de ce projet. Laurent BURGOA a insisté sur l'importance de sensibiliser la population aux alertes météorologiques à travers les écoles et son engagement auprès des élus de proximité.



Photo Louis VALAT

Association Regard Club Photo



Le 26 Avril 2024 dans les locaux du foyer de la mairie, la présidente du club photo regard de Bagard, Mme Odile BRUYÈRE, proposait une superbe exposition de clichés réalisés par les membres de son association.

Après un vernissage marqué par la présence de nombreuses Bagardoises et Bagardois, la présidente a présenté le travail de son association. Il était aisé de circuler à travers les box pour apprécier la qualité et la sensibilité des auteurs des clichés.

Le thème cette année était « les mains et les pieds ». Une 2^e partie de l'exposition était libre et une 3^e partie était réservée aux clubx amix de communes voisines. Après une vidéo de présentation, une trentaine de personnes ont pu prolonger la soirée autour d'un sympathique buffet et de boissons rafraîchissantes.

Une tombola a permis à Michel et Mireille SALLES de gagner une magnifique photo.

Une Bagardoise porteuse de la flamme olympique



L'été dernier Elsa DECOBERT, 21 ans domiciliée à Bagard propose sa candidature auprès du comité d'organisation pour porter la flamme olympique.

Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'en début d'année elle reçoit un message lui confirmant son invitation à la réunion des porteurs de flamme.

En effet, cette jeune Bagardoise va porter la flamme olympique comme l'a fait sa maman Rosalie DECOBERT en 1992 lors des jeux olympiques d'Alberville. Cette dernière évoque, encore aujourd'hui, sa fierté d'avoir pu participer à cet événement. 32 ans après Elsa est heureuse et fière de prendre le relais de la flamme olympique. Les deux femmes ont une passion commune, le sport. En effet, Rosalie est professeur de sport alors qu'Elsa termine un master à Montpellier pour se consacrer à sa passion et notamment la course à pied.

Elsa a porté la flamme olympique le 15 Mai à Port Vendres sur 900 mètres accompagnée et soutenue par sa famille et ses amis. Il s'agit là d'un véritable honneur car les jeux olympiques incarnent, selon ses propos, les valeurs du sport, du collectif et de la solidarité. Les Bagardoises et Bagardois peuvent être très fiers de leur jeune représentante sur le parcours de la flamme olympique qui vient ici honorer la devise de Pierre de Coubertin : « l'important c'est de participer ».

DE NOUS À VOUS
BAGARD • n°50 - Juin 2024

Magazine d'information édité par la Mairie de Bagard
Directeur de publication : Thierry Bazalgette
Impression : Exaprint 159 rue du Thor 34000 Montpellier
Tirage : 1250 exemplaires



Rédacteur : Chantal Mazuc, Conseillère Municipale déléguée à la communication.
Comité de lecture : Thierry Bazalgette, Chantal Mazuc, Dahbia Benirbah,
Anne Vezy, Marianne Binand, Daniel Maurin.
Conception et préparation graphique : Éric Dürr - Studio99